

Pas de C.T.P.L., Pas d'A.R.T.T.... sans C.T.P.L.-A.R.T.T.!

Déclaration déposée au secrétariat de la T.G.
Le 5 juillet à 14H00

Les représentants du S.N.T.-C.G.T. 37
Les représentants du S.N.S.T.-F.O. 37

Tours le, 5 juillet 2001

à Monsieur Le Président
C.T.P.L. du Trésor d'Indre et Loire

A plusieurs reprises, les organisations syndicales ont interpellé la Direction locale d'Indre et Loire sur la nécessité de convoquer deux C.T.P.L. :

- un premier sur la restructuration de notre réseau, restructuration déjà annoncée à la commission départementale de modernisation des services publics
- un second, à l'issue des C.T.P.C. et C.T.P.M sur l'A.R.T.T.

Il avait donc été entendu initialement que deux C.T.P.L. seraient convoqués sur ces questions les 5 et 10 juillet.

A leur grand étonnement, une première convocation pour le 5 juillet dont l'ordre du jour reprenait intégralement l'ensemble des points évoqués leur a été transmise.

Suite à leur intervention, le point « A.R.T.T. » a été retiré des questions devant être traitées ce jour...sans que soit envisagé un nouveau C.T.P.L.

Les représentants C.G.T. et F.O. dénoncent que malgré leurs demandes insistantes, un C.T.P.L. « A.R.T.T. » ne soit plus programmé.

Faute d'avoir été entendus, ils ont décidé de ne pas siéger à ce C.T.P.L.

Ils confirment qu'ils ne s'inséreront pas dans le groupe de travail départemental « A.R.T.T. » et demandent que le suivi de ce dossier se fasse uniquement en C.T.P.L. (cf. §101 fiche n°1 du dispositif d'anticipation de l'A.R.T.T.).

Pour le syndicat F.O.,

J.L. MEUNIER

Pour le syndicat C.G.T.,

M. RENAUDIN

.../...

S.N.S.T.-F.O. 37

S.N.T.-C.G.T. 37

Dans le cadre des discussions sur l'A.R.T.T., la Direction locale a souhaité mettre en place des groupes de travail et de suivi. Ils ne peuvent en aucun cas se substituer à la tenue de C.T.P. locaux, seules instances reconnues et habilitées.

Sans création d'emplois, la mise en place de l'A.R.T.T., en dehors du choix du poste ou service, induit la modification :

- *des horaires variables*
- *des horaires d'ouverture au public*
- *de l'accueil téléphonique des usagers*
- *du maillage de notre réseau par d'éventuels regroupements de postes*

....etc...

Sans moyens supplémentaires, ces modifications s'imposeraient à tous. Elles ne pourraient se faire sans une large concertation dans la transparence.

Les syndicats F.O. et C.G.T., conscients de l'attente des agents, se doivent de vous livrer quelques réflexions :

- *les emplois « libérés » par l'abandon de certaines missions ne suffiront pas à combler les vacances d'emplois actuelles et les nouveaux besoins créés par l'A.R.T.T. d'autant plus que ceux ci ne se libéreront que plus tard et très progressivement.*
- *Les mesures de simplification annoncées auront un effet dérisoire en regard des nouveaux besoins. Les marges de manœuvre pour dégager des gains de productivité dans les services et postes sont souvent inexistantes.*
- *Les conditions de travail vont assurément se dégrader, entachant l'amélioration de la qualité de vie espérée par les agents.*

Faites nous part de vos réflexions, des échanges sur vos lieux de travail...

Information de dernière minute :

Prochain C.T.P.L., reconvoction : vendredi 13 juillet au matin...
